

RÉPARTITION DE L'APD BRUTE	2021	% DE LA COOP. BI- LATÉRALE	% DE L'APD	DONT AIDE HUMANITAIRE	% AIDE HUMANITAIRE BILATÉRALE	% DE L'APD
Coopération bilatérale brute	308.590.045,23 €	100,00 %	67,55 %	62.589.083,98 €	20,28 %	13,72 %
Programmes et projets mis en œuvre par LuxDev	117.010.062,85 €	37,92 %	25,61 %	- €	0,00 %	0,00 %
Programmes et projets mis en œuvre par des agences et programmes multilatéraux	72.136.924,54 €	23,38 %	15,79 %	32.750.000,00 €	52,33 %	7,17 %
Autres programmes et projets bilatéraux (BI-MAE hors ONG et agences)	14.281.660,97 €	4,63 %	3,13 %	5.733.100,63 €	9,16 %	1,26 %
Coopération mise en œuvre par les ONG	87.563.154,46 €	28,38 %	19,17 %	24.105.983,35 €	38,51 %	5,28 %
dont ONG nationales	68.544.148,28 €	22,21 %	15,00 %	9.814.046,41 €	15,68 %	2,15 %
dont ONG internationales	16.686.884,60 €	5,41 %	3,65 %	14.128.080,00 €	22,57 %	3,09 %
dont ONG basées dans un pays en développement	2.332.121,58 €	0,76 %	0,51 %	163.856,94	0,26 %	0,04 %
Appui aux programmes	3.246.786,98 €	1,05 %	0,71 %	-	0,00 %	0,00 %
Autres	14.351.455,42 €	4,65 %	3,14 %	0,00 €	0,00 %	0,00 %